

Trois repères méthodologiques pour un usage fiable de l'IA générative

L'IA ne remplace ni le raisonnement, ni l'expertise que vous développez au fil de votre formation et de vos recherches. Elle propose des pistes, parfois utiles, souvent discutables ; c'est donc à l'utilisateur d'encadrer, vérifier et documenter ce qu'il obtient.

Sans méthode claire, les erreurs et les biais se propagent facilement, au détriment de la qualité du travail juridique. Les trois exigences qui suivent offrent un cadre solide pour utiliser ces outils de manière éclairée et professionnelle.

1. Une démarche scientifique

Les IA produisent du texte, pas du savoir. C'est à vous d'apporter la méthode.

Risques

- Faux positifs convaincants
- Sources inventées
- Explications plausibles mais incorrectes

Réponses

- Vérification systématique des contenus vérifiables
- Documenter avec ses sources et pas celles de l'agent
- Distinguer la plausibilité de la vérité

2. Des travaux responsables

Les IA génératives ne sont pas des outils de délégation totale.

Risques

- Des résultats non reproductibles
- Dépendance à un outil
- Absence de traçabilité

Réponses

- Un carnet de bord / Un journal de recherche
- Expliciter ce qui relève de la part humaine et ce qui relève de la part générée

3. Des usages éthiques

Varier les outils, c'est réduire les angles morts.

Risques

- Des biais de corpus
- Des perspectives invisibilisées
- Des hallucinations de représentations

Réponses

- Varier les outils

Cf. LE MOULEC, Murielle et MALEC, Angélique, 2025. *Formation à la recherche documentaire destiné aux étudiants de Master 2. Formation*. Faculté Jean Monnet - Université Paris-Saclay. 2025.

Trois repères méthodologiques pour un usage fiable de l'IA générative © 2025 by Murielle Le Moulec, Angélique Malec, Samuel Jamet is licensed under CC BY-SA 4.0. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>